

BOMBARDIER

PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre clos le 31 mars 2024

GLOSSAIRE

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans ce rapport.

Terme	Description	Terme	Description
É.-U.	États-Unis	RAIIA	Résultat avant charges de financement, revenus de financement, impôts sur le résultat et amortissement et charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
IFRS	Normes internationales d'information financière		
MES	Mise en service		
PCGR	Principes comptables généralement reconnus		
pdb	Points de base	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
R et D	Recherche et développement		
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat	UAD	Unités d'actions différées
RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat	UAI	Unités d'actions incessibles
		UAR	Unités d'actions liées au rendement

RAPPORT DE GESTION	2
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3
SOMMAIRE	5
FAITS SAILLANTS	5
INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	7
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS	9
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	13
LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	14
STRUCTURE DU CAPITAL	18
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	20
AUTRES	26
ARRANGEMENTS HORS BILAN	26
RISQUES ET INCERTITUDES	26
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	26
AUTRES	26
TAUX DE CHANGE	27
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	27
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES	28
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	29
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	35

RAPPORT DE GESTION

Tous les montants présentés dans ce rapport sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.

Ce rapport de gestion, dont la responsabilité incombe à la direction, a été passé en revue et approuvé par le conseil d'administration de Bombardier Inc. (la « Société » ou « Bombardier » ou « notre » ou « nos » ou « nous »). Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que nous assumons nos responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de la revue et de l'approbation du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Ce comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication du rapport de gestion et des états financiers à l'intention des actionnaires.

Les données exposées dans le présent rapport de gestion sont regroupées dans un secteur isolable : Bombardier, reflétant notre structure organisationnelle.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des trimestres ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

Mesures conformes aux IFRS, mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Ce rapport de gestion contient à la fois des mesures conformes aux IFRS, des mesures non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont définies et rapprochées avec les mesures les plus comparables des IFRS (se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières).

Importance de l'information

Une information est jugée importante si nous croyons que la décision d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société par un investisseur raisonnable serait influencée ou modifiée du fait que cette information soit omise ou erronée.

Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos anticipations et nos perspectives ou prévisions à propos de divers indicateurs financiers et globaux et sources d'apport connexes, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés, nos stratégies, notre situation financière, notre performance financière, notre position sur le marché, nos capacités, nos forces concurrentielles, nos cotes de crédit, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d'une industrie; la valeur pour le client; la demande prévue de produits et de services; la stratégie de croissance; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des commandes en général; notre position en regard de la concurrence; les attentes à l'égard des revenus et du carnet de commandes; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires; la robustesse de notre structure du capital et de notre bilan, notre solvabilité, nos liquidités et sources de financement disponibles, nos besoins financiers prévus et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; l'amélioration de la productivité, les gains d'efficacité opérationnelle et les initiatives de réduction des coûts et de restructuration; les coûts prévus, les avantages attendus et leur calendrier; la capacité de continuer à faire croître notre entreprise et à générer des liquidités; les attentes, les objectifs et les stratégies en matière de remboursement de la dette, de refinancement à l'échéance et de réduction des coûts d'intérêt; la conformité aux clauses financières restrictives; les attentes à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur nos actions privilégiées; les intentions et les objectifs à l'égard de nos programmes, de nos actifs et de nos activités; les attentes à l'égard de la disponibilité des programmes d'aide gouvernementale; l'incidence de nouveaux événements ou l'aggravation des événements courants mondiaux d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire sur ce qui précède et l'efficacité des plans et des mesures que nous avons mis en place à cet égard; et les attentes à l'égard de la vigueur des marchés, d'un ralentissement ou d'une récession économique, les pressions inflationnistes et les pressions sur la chaîne d'approvisionnement.

De plus, les énoncés comportant l'expression « à notre avis » et d'autres expressions semblables reflètent nos convictions et nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport de gestion. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « attendre », « anticiper », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres dans la compréhension de certains éléments clés de nos objectifs, priorités stratégiques, attentes, prévisions, perspectives et plans actuels, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de nos activités et de l'environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est prévenu que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion comportent les hypothèses significatives suivantes : la croissance du marché de l'aviation d'affaires; l'augmentation de la part de la Société dans ce marché; la détermination appropriée et la gestion continue des économies de coût récurrentes; l'optimisation de notre portefeuille immobilier et l'accès à des facilités de fonds de roulement selon les modalités du marché. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion, se reporter à la rubrique Énoncés prospectifs – Hypothèses du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Compte tenu de l'incidence de l'évolution de la situation entourant les événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique et militaire, de la réponse connexe de la Société, des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux, nationaux, étrangers et des organisations intergouvernementales multinationales), des autorités de réglementation, des entreprises, des fournisseurs, des clients, des contreparties et des fournisseurs de services tiers, le degré d'incertitude inhérent aux hypothèses de la Société est plus important.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s'y limiter, les risques opérationnels (tels les risques liés au développement de nouvelles activités et à la croissance; au carnet de commandes; au déploiement et à la mise en œuvre de notre stratégie y compris la réduction des coûts, l'amélioration du fonds de roulement et les initiatives d'amélioration visant la fabrication et la productivité; au développement de nouveaux produits et services, y compris l'innovation et la disruption technologiques; à la certification de produits et services; aux pressions sur les flux de trésorerie et les dépenses en immobilisations découlant

notamment du caractère saisonnier et cyclique; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux préoccupations et à la réglementation liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité; à notre dépendance à l'égard de certains contrats, clients et fournisseurs, y compris les risques liés à la chaîne d'approvisionnement; aux ressources humaines, y compris notamment l'accessibilité globale à une main-d'œuvre qualifiée; à la dépendance à l'égard des systèmes informatiques (y compris les vulnérabilités technologiques, les menaces à la cybersécurité et les atteintes à la protection des renseignements personnels); à la dépendance à l'égard des droits relatifs à la propriété intellectuelle et à leur protection; à la réputation; aux lacunes en matière d'examen et de perception des questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »); au caractère adéquat de la couverture d'assurance; à la gestion des risques; et aux questions fiscales), les risques liés au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts, y compris à la réalisation des stratégies de gestion de la dette et de réduction des coûts d'intérêt; aux clauses restrictives et clauses restrictives financières de conventions d'emprunt; aux régimes d'avantages de retraite; à l'exposition au risque de crédit et à l'accessibilité de l'aide gouvernementale); les risques liés aux procédures judiciaires et réglementaires; les risques liés à la conjoncture et à la disruption économiques générales tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les ventes et les activités; les risques liés au contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des clients d'avions d'affaires; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique et aux tensions géopolitiques; aux sanctions financières et économiques ainsi qu'aux mesures de contrôle des exportations; aux changements climatiques à l'échelle mondiale et aux cas de force majeure); les risques de marché (telles les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'augmentation des prix des produits de base; et les fluctuations du taux d'inflation) et d'autres événements défavorables imprévus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du présent rapport de gestion et du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les facteurs mentionnés précédemment peuvent être exacerbés par des événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire et avoir une incidence considérablement plus grave sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société que si de tels événements n'avaient pas eu lieu.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non importants à l'heure actuelle pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date du présent rapport et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'ions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

SOMMAIRE

FAITS SAILLANTS

Résultats du trimestre

Trimestres clos les 31 mars	2024	2023	Écart
Revenus	1 281 \$	1 453 \$	(12) %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	205 \$	212 \$	(3) %
Marge RAIIA ajustée ⁽²⁾	16,0 %	14,6 %	140 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾	142 \$	138 \$	3 %
Marge RAII ajustée ⁽²⁾	11,1 %	9,5 %	160 pdb
RAII	144 \$	140 \$	3 %
Marge RAII ⁽⁴⁾	11,2 %	9,6 %	160 pdb
Résultat net	110 \$	302 \$	(192) \$
RPA dilué (en dollars) ⁽⁵⁾	1,02 \$	2,98 \$	(1,96) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾	44 \$	113 \$	(69) \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾⁽³⁾	0,36 \$	1,06 \$	(0,70) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Activités poursuivies	(343) \$	(162) \$	(181) \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$
	(343) \$	(162) \$	(181) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(44) \$	(85) \$	41 \$
Utilisation des flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	(387) \$	(247) \$	(140) \$
Aux	31 mars 2024	31 décembre 2023	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 181 \$	1 594 \$	(26) %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	1 417 \$	1 845 \$	(23) %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁶⁾	14,9 \$	14,2 \$	5 %

- ⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
- ⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
- ⁽³⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- ⁽⁴⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.
- ⁽⁵⁾ Lié aux activités poursuivies seulement.
- ⁽⁶⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

Principaux faits saillants et événements

Au premier trimestre de 2024, Bombardier affiche une forte croissance de son carnet de commandes, s'appuyant sur un ratio de nouvelles commandes sur livraisons unitaires de 1,6, ainsi qu'une augmentation de sa marge bénéficiaire et des revenus tirés de ses activités de service

- Les revenus de 1,3 milliard \$ pour le premier trimestre tiennent compte de la croissance de 13 % des activités de service après-vente par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et de la livraison de 20 avions, ce qui est conforme au plan de production et aux prévisions de livraison, se situant entre 150 et 155 avions, pour l'ensemble de l'année.
- Le RAIIA ajusté⁽¹⁾ a été de 205 millions \$ pour le premier trimestre. La marge RAIIA ajustée⁽²⁾ s'est établie à 16 %, une amélioration de 140 pdb. Le RAII comme présenté pour le premier trimestre a atteint 144 millions \$. Le RPA ajusté⁽²⁾ est positif à 0,36 \$ pour le premier trimestre, avec un RPA dilué⁽³⁾ de 1,02 \$.
- L'utilisation des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ de 387 millions \$ reflète la hausse prévue du fonds de roulement attribuable à la constitution des stocks en vue de soutenir l'accélération de la cadence de production. L'utilisation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles comme présentées ont été de respectivement 343 millions \$ et 44 millions \$.
- L'accent mis sur le désendettement a été maintenu, grâce à un remboursement de 100 millions de dollars de la dette annoncé le 14 mars et réalisé en avril, et les liquidités disponibles⁽¹⁾ sont demeurées solides à 1,4 milliard \$. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 1,2 milliard \$ au 31 mars 2024.
- Le nombre de nouvelles commandes unitaires⁽⁴⁾ a augmenté de 60 % pour le premier trimestre par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant de la forte demande. Le carnet de commandes⁽⁵⁾ a augmenté de 700 millions \$ depuis le début de l'exercice pour s'établir à 14,9 milliards \$, s'appuyant sur un ratio de nouvelles commandes sur livraisons unitaires⁽⁶⁾ de 1,6.
- La Société tiendra sa Journée des investisseurs le 1^{er} mai 2024, au nouveau Centre d'assemblage d'avions Bombardier dans la région du grand Toronto, juste avant la cérémonie d'inauguration du site qui aura lieu le même jour.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Liés aux activités poursuivies seulement.

⁽⁴⁾ Représente les commandes unitaires, déduction faite des annulations pour la période.

⁽⁵⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

⁽⁶⁾ Défini comme les nouvelles commandes nettes d'avions en unités sur le nombre de livraisons d'avions en unités.

INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Au premier trimestre de 2024, l'industrie de l'aviation d'affaires a continué de faire preuve de résilience après avoir atteint de nouveaux sommets au cours de la période qui a suivi la pandémie. La plupart des indicateurs de l'industrie que nous surveillons se sont légèrement améliorés, amorçant l'année en force. Le nombre de livraisons d'avions à l'échelle de l'industrie pour le premier trimestre de 2024 s'est établi à 111 avions livrés, soit 18 de plus qu'au premier trimestre de 2023⁽¹⁾. Selon le consensus de l'industrie, le nombre de livraisons en 2024 devrait augmenter par rapport à celui de l'année précédente et le rythme soutenu des commandes des exploitants de flotte devrait continuer de favoriser la demande d'avions neufs⁽²⁾.

L'utilisation des avions d'affaires a progressé en 2022, une progression qui s'est poursuivie tout au long de 2023 et maintenant au début de 2024. En fait, dans l'industrie, le nombre d'heures de vol des avions en partance de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes a augmenté de 1,4 % au premier trimestre de 2024 par rapport à celui du premier trimestre de 2023⁽³⁾. Le nombre d'heures de vol des avions en partance de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique a diminué de 1,5 % et celui des avions en partance de la région Asie-Pacifique a augmenté d'environ 10,3 % si l'on compare les données du premier trimestre de 2024 avec celles du trimestre correspondant de 2023⁽³⁾. De plus, le nombre d'heures de vol du premier trimestre en comparaison de celui de l'année précédant la pandémie, soit 2019, a augmenté de 38,4 %⁽³⁾. Le nombre d'heures de vol des avions de Bombardier au premier trimestre de 2024 a augmenté de 7,2 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2023⁽³⁾, ce qui est au-delà de la moyenne de l'industrie de 1,3 %. Nous nous attendons à ce que ces niveaux d'heures de vol se maintiennent tout au long de l'année⁽⁴⁾.

Le nombre d'avions d'affaires d'occasion disponibles à la vente dans toutes les catégories, exprimé en pourcentage du nombre total d'avions en service, a augmenté pour s'établir à 6,8 % en mars 2024, après avoir légèrement diminué à la fin de l'année précédente et en janvier 2024⁽⁵⁾. Les stocks d'avions d'occasion demeurent bien en deçà des niveaux historiques, ce qui contribue à soutenir des conditions de marché favorables. Les stocks d'avions d'occasion de Bombardier ont diminué, passant de 7,1 % en décembre 2023⁽⁵⁾ à 6,6 % en mars 2024. Les niveaux actuels de stocks d'avions récents, âgés d'au plus 10 ans, demeurent faibles, ce qui favorise la demande d'avions neufs⁽⁶⁾.

La confiance de l'industrie, mesurée par l'indice Barclays du marché des avions d'affaires, s'est établie à 42 points contre 38 points dans le sondage précédent⁽⁶⁾. Parallèlement, la perspective sur 12 mois de la composante de cet indice et la situation globale des entreprises se sont légèrement améliorées. Les commentaires recueillis dans le cadre du sondage ont révélé que le niveau d'activité était supérieur aux prévisions au début de 2024 et que le marché était plus équilibré⁽⁶⁾. L'incertitude entourant les conditions macroéconomiques a empêché de nombreux acheteurs et vendeurs de conclure des transactions au cours de la dernière année.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer l'incidence des conditions macroéconomiques sur le rendement de l'aviation d'affaires. Un « atterrissage en douceur » est de plus en plus probable, étant donné que l'inflation mondiale s'atténue, que la croissance dans la plupart des économies développées demeure résiliente et que les marchés boursiers à l'échelle mondiale établissent de nouveaux records. Toutefois, les risques liés à l'intensification des conflits géopolitiques et à la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales découlant des événements récents continuent de peser sur les perspectives économiques mondiales. Néanmoins, l'industrie devrait demeurer stable à court terme, en raison d'un carnet de commandes de qualité et bien rempli. Nous nous attendons, à moyen et à long terme, à ce que la croissance se poursuive grâce à l'augmentation du nombre de particuliers fortunés et à l'évolution structurelle de la demande, dans l'industrie de l'aviation d'affaires, pour plus de sécurité, de commodité et de protection de la vie privée. En tant qu'acteur de premier plan de l'industrie, Bombardier est bien placée pour tirer parti de cette croissance soutenue.

⁽¹⁾ Selon nos estimations, les dossiers d'information publique de certains concurrents, les rapports sur les livraisons de la General Aviation Manufacturers Association (GAMA) et Cirium, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise.

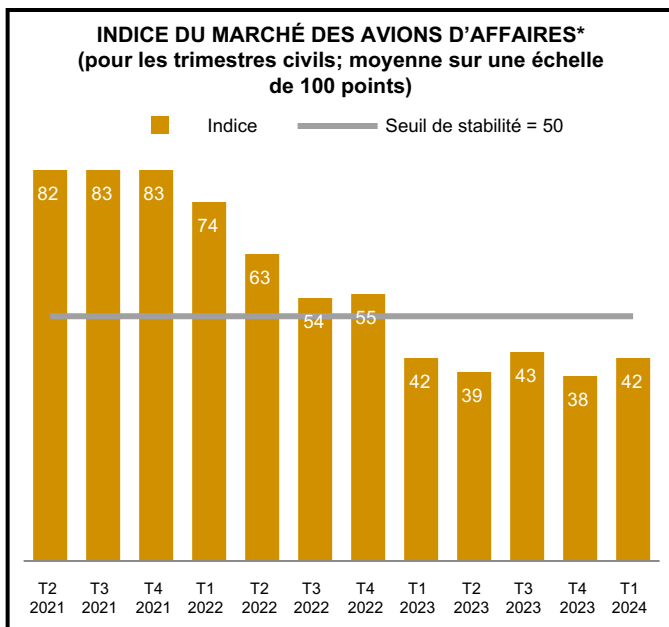
⁽²⁾ Selon le rapport mensuel sur le marché des avions d'affaires de J.P. Morgan de mars 2024.

⁽³⁾ Selon les données de WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 1^{er} avril 2024.

⁽⁴⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

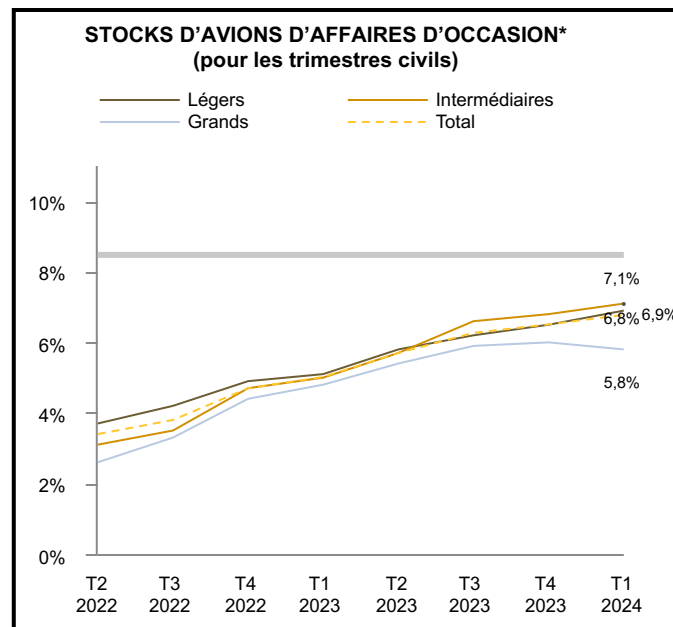
⁽⁵⁾ Selon JETNET et Cirium, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise.

⁽⁶⁾ Selon le sondage sur le marché des avions d'affaires effectué par Barclays en date du 14 mars 2024.



Source : Barclays

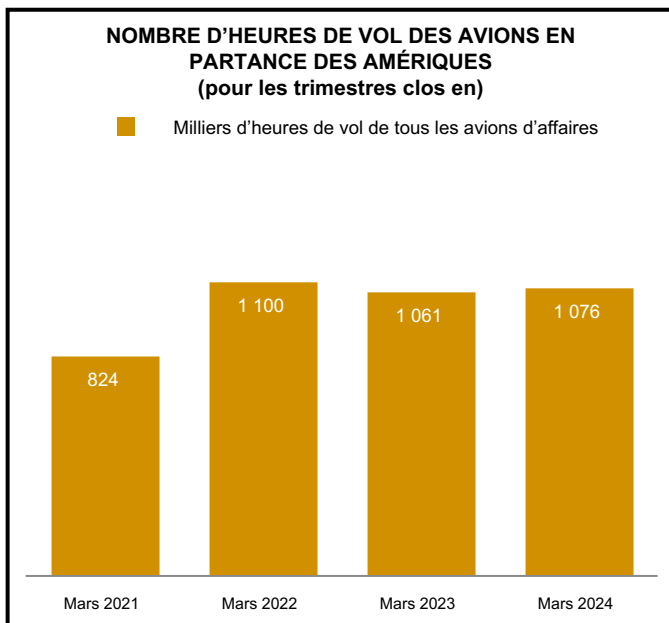
* L'indice du marché des avions d'affaires est une mesure de la confiance des professionnels de l'industrie et est établi au moyen de sondages périodiques menés auprès de courtiers, concessionnaires, fabricants, prestataires de programmes de multipropriété, financiers et autres participants.



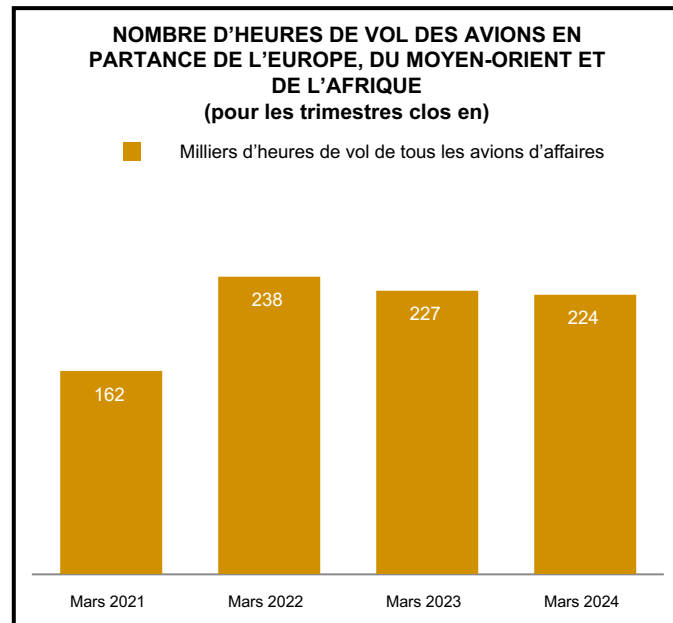
Sources : JETNET et Cirium

* En pourcentage de la flotte totale d'avions d'affaires, à l'exclusion des avions d'affaires très légers.

La zone ombragée représente la moyenne mobile approximative sur 10 ans au 31 mars 2024 (8,5 %).



Source : WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 1^{er} avril 2024.



Source : WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 1^{er} avril 2024.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

Résultats opérationnels

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Revenus		
Avions d'affaires		
Fabrication et autres ⁽¹⁾	795 \$	1 020 \$
Services ⁽²⁾	477	424
Autres ⁽³⁾	9	9
Total des revenus	1 281 \$	1 453 \$
Coût des ventes	1 001	1 158
Marge brute	280	295
Charges de vente et d'administration	109	96
R et D	24	61
Autres charges ⁽⁴⁾	5	—
Charges de restructuration (reprises) ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	(1)	—
Gain lié à une cession d'activités ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽⁴⁾⁽⁷⁾	(1)	(1)
RAII	144	140
Charges de financement	136	176
Revenus de financement	(86)	(253)
RAI	94	217
Impôts sur le résultat (recouvrement)	(16)	(85)
Résultat net	110 \$	302 \$
RPA (en dollars)		
De base	1,04 \$	3,10 \$
Dilué	1,02 \$	2,98 \$
En pourcentage des revenus totaux		
Marge brute ⁽⁸⁾	21,9 %	20,3 %
Marge RAI ⁽⁸⁾	11,2 %	9,6 %

(1) Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

(2) Comprennent les revenus tirés des activités de service après-vente, notamment les pièces, *Smart Services*, les centres de services et la publication de matériel de formation et d'articles techniques.

(3) Comprennent les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

(4) Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

(5) Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

(6) Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

(7) Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

(8) Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

Autres mesures financières non conformes aux PCGR, ratios financiers non conformes aux PCGR et mesures conformes aux IFRS les plus comparables

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
RAII	144 \$	140 \$
RAII ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	142 \$	138 \$
Marge RAII ajustée ⁽³⁾	11,1 %	9,5 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	205 \$	212 \$
Marge RAIIA ajustée ⁽³⁾	16,0 %	14,6 %
Résultat net	110 \$	302 \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	44 \$	113 \$
RPA dilué (en dollars) ⁽⁴⁾	1,02 \$	2,98 \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	0,36 \$	1,06 \$

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽³⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽⁴⁾ Lié aux activités poursuivies seulement.

Analyse des résultats consolidés

Revenus

Les revenus pour le trimestre clos le 31 mars 2024 ont diminué de 172 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement :

- des revenus tirés des activités de fabrication et autres activités qui ont diminué de 225 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution du nombre de livraisons de grands avions, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre de livraisons d'avions intermédiaires; et
- des revenus tirés des services qui ont augmenté de 53 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge brute⁽¹⁾

La marge brute⁽¹⁾ en pourcentage des revenus pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a augmenté de 1,6 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'apport plus élevé des activités de service après-vente et des avions intermédiaires, en partie contrebalancé par l'apport moins élevé des grands avions.

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

Marge RAII⁽¹⁾ et marge RAII ajustée⁽²⁾

La marge RAII ajustée⁽²⁾ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a augmenté de 1,6 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison :

- de l'apport plus élevé des activités de service après-vente et des avions intermédiaires; et
- de la baisse des charges de R et D, y compris l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques et les crédits d'impôt à l'investissement.

En partie contrebalancés par :

- l'apport moins élevé des grands avions; et
- la hausse des charges de vente et d'administration.

La marge RAII⁽¹⁾ a augmenté de 1,6 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Le RAII comprend certains montants qui ne sont pas inclus dans le RAII ajusté⁽³⁾, comme des postes de l'état du résultat, dont le gain lié à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), les charges de restructuration (reprises), ainsi que les éléments liés aux régimes de retraite inclus dans les autres (revenus) charges, le cas échéant.

Charges nettes (revenus nets) de financement

Les charges nettes de financement ont totalisé 50 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à des revenus nets de financement de 77 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 127 millions \$ des charges nettes de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2024 est surtout attribuable à :

- une variation nette de certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, découlant essentiellement de la variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme (160 millions \$).

En partie contrebalancée par :

- des pertes liées au remboursement intégral et/ou partiel de certains billets de premier rang comptabilisées à la période correspondante de l'exercice précédent (38 millions \$).

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence positive des différences permanentes et de la comptabilisation nette de pertes fiscales et de différences temporaires non comptabilisées antérieurement.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales et de différences temporaires non comptabilisées antérieurement, et de différences permanentes.

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Développement de produits

Investissements dans le développement de produits

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Additions à l'outillage des programmes aéronautiques ⁽¹⁾	24 \$	24 \$
Charges de R et D, montant brut ⁽²⁾	10	9
	34 \$	33 \$
En pourcentage des revenus	2,7 %	2,3 %

⁽¹⁾ Représentent le montant net capitalisé dans l'outillage des programmes aéronautiques ainsi que le montant versé aux fournisseurs à la réception de pièces pour les coûts de développement acquis qu'ils ont engagés.

⁽²⁾ Compte non tenu de l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques de 35 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (52 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023), les investissements connexes étant déjà inclus dans l'outillage des programmes aéronautiques, et compte non tenu de crédits d'impôt à l'investissement de 21 millions \$ portés en diminution des charges de R et D au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

Le processus de développement et de certification de l'avion *Global 8000* se déroule comme prévu, et la MES est prévue pour 2025⁽¹⁾. Annoncé en 2022, l'avion *Global 8000* aura un rayon d'action de 8000 milles marins et, grâce à une vitesse maximale de Mach 0,94⁽²⁾, sera l'avion le plus rapide de l'industrie.

En février 2024, Bombardier a annoncé qu'elle élargissait son programme *Smart Services*, qui établit les normes de l'industrie, grâce au lancement du programme *Smart Services Défense*. Ce nouveau programme vise tout spécialement les besoins de la clientèle d'opérateurs de missions spéciales, d'évacuation médicale, de transport de chefs d'État et de services gouvernementaux de Bombardier Défense. Il permet également la personnalisation en fonction des capacités de l'utilisateur final et des exigences d'infrastructure et du personnel. Dans le cadre du programme *Smart Services Défense*, les clients bénéficieront d'une couverture complète des coûts de maintenance (programmée ou non programmée) des principaux composants des systèmes de l'avion et de la révision des trains d'atterrissage, d'une couverture du groupe auxiliaire de bord pour l'ensemble des avions de la plateforme *Global*, d'un service de livraison de pièces, de publications techniques et d'un tarif garanti par heure de vol pour toute la durée de l'entente.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Sous certaines conditions d'exploitation, par rapport aux avions actuellement en service.

Livraisons d'avions et carnet de commandes

Livraisons d'avions

(en unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Avions d'affaires		
Intermédiaires	12	8
Grands	8	14
	20	22

Carnet de commandes

(en milliards de dollars)	Aux	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Carnet de commandes ⁽¹⁾	14,9 \$	14,2 \$

⁽¹⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

À la fin du premier trimestre de 2024, notre solide carnet de commandes s'établissait à 14,9 milliards \$. La direction surveille continuellement l'horizon du carnet de commandes et les cadences de production afin qu'ils correspondent aux activités de vente, à la demande du marché et aux délais de fabrication des avions.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

L'augmentation de 364 millions \$ des actifs au cours du trimestre s'explique principalement par :

- une augmentation de 619 millions \$ des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une augmentation de 53 millions \$ des autres actifs;
- une augmentation de 49 millions \$ des actifs d'impôt différé; et
- une augmentation de 40 millions \$ des immobilisations corporelles.

En partie contrebalancées par :

- une diminution de 413 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Se reporter à l'état des flux de trésorerie consolidé pour le trimestre clos le 31 mars 2024 et à la rubrique Liquidités disponibles du présent rapport de gestion.

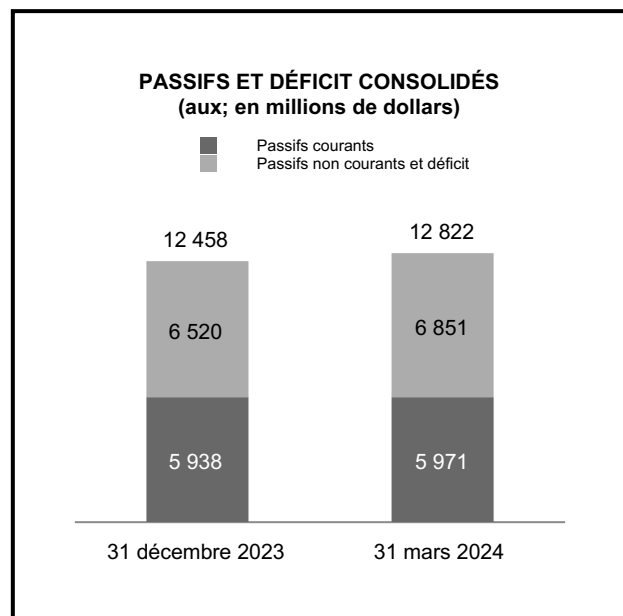
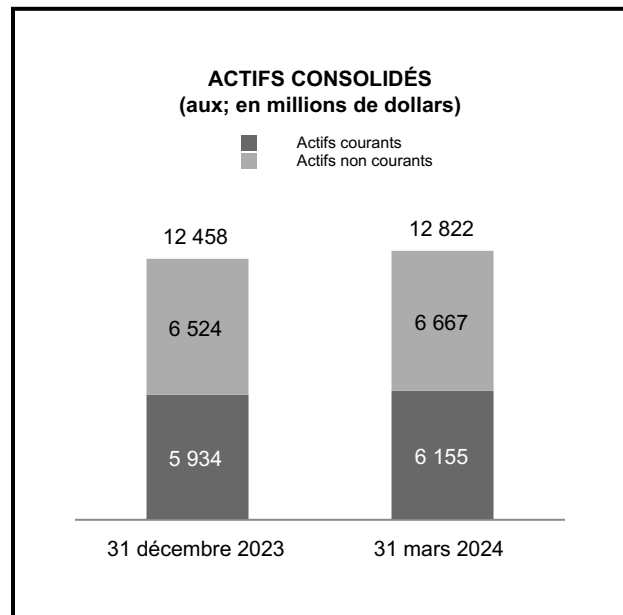
L'augmentation de 364 millions \$ du total des passifs et du déficit au cours du trimestre s'explique par une augmentation de 250 millions \$ des capitaux propres⁽¹⁾ et une hausse de 114 millions \$ des passifs.

La hausse de 114 millions \$ des passifs s'explique surtout par ce qui suit :

- une augmentation de 369 millions \$ des passifs sur contrat découlant des avances sur programmes aéronautiques attribuables aux nouvelles commandes et aux paiements progressifs des clients.

En partie contrebalancée par :

- une diminution de 151 millions \$ du passif lié aux avantages de retraite en raison surtout de la réévaluation des régimes à prestations définies.



⁽¹⁾ Se reporter aux états des variations des capitaux propres consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2024 pour plus de détails.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Utilisation des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾

Utilisation des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ liés aux activités poursuivies

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net des activités poursuivies	110 \$	302 \$
Éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement	63	74
Impôts sur le résultat différés (recouvrement)	(38)	(86)
Charge à base d'actions	5	4
Pertes sur remboursement de dette à long terme	—	38
Variation nette des soldes hors caisse	(483)	(494)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	(343)	(162)
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(44)	(85)
Utilisation des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	(387) \$	(247) \$

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies

La variation de 181 millions \$ des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour le trimestre est surtout attribuable à :

- une baisse du résultat net des activités poursuivies avant les éléments sans effet de trésorerie (192 millions \$).

En partie contrebalancée par :

- un écart positif par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent de la variation nette des soldes hors caisse (11 millions \$) (voir les explications ci-après).

Variation nette des soldes hors caisse

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les sorties de fonds de 483 millions \$ sont grandement attribuables à :

- une augmentation des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une variation des autres actifs et passifs financiers nets, du fait surtout d'une variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une augmentation des autres actifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des passifs sur contrat découlant essentiellement des paiements progressifs des clients et des nouvelles commandes.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les sorties de fonds de 494 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des stocks pour respecter le calendrier de livraisons;
- une augmentation des autres actifs financiers découlant essentiellement de la variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une diminution des autres passifs au titre du programme de rémunération incitative pour les employés dans tous nos sites.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des fournisseurs et autres crédettes principalement attribuable à l'échéancier ainsi qu'à l'intensification de la cadence de production; et
- une augmentation des passifs sur contrat découlant essentiellement des paiements progressifs des clients et des nouvelles commandes.

Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(44) \$	(85) \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, la diminution de 41 millions \$ des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles est principalement attribuable aux activités liées à la nouvelle installation de fabrication à l'Aéroport Pearson de Toronto.

Liquidités disponibles⁽¹⁾

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Solde au début de la période	1 594 \$	1 291 \$
Utilisation des flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	(387)	(247)
Variations de l'encaisse affectée ⁽²⁾	—	392
Vente (achat) de placements dans des titres	(8)	95
Produit net de l'émission de dette à long terme	—	739
Remboursements de dette à long terme	—	(1 163)
Paiement d'obligations locatives	(9)	(5)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(6)	(6)
Émission d'actions classe B	—	41
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	—
Autres	(4)	5
Solde à la fin de la période	1 181 \$	1 142 \$

Après la publication des résultats du premier trimestre et la mise en œuvre des mesures d'affectation du produit au remboursement de la dette, les liquidités disponibles⁽¹⁾ de la Société demeurent solides à environ 1,4 milliard \$, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1,2 milliard \$ ainsi qu'un montant de 236 millions \$ au titre d'une facilité de crédit rotative garantie confirmée. Cette facilité de 300 millions \$ vient à échéance en 2027 et est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 31 mars 2024, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible à cette date aux fins de prélèvement en fonction des garanties, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 236 millions \$.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Comprennent les garanties en trésorerie en nantissement de diverses garanties bancaires.

Besoins futurs de liquidités

Aucune dette à long terme ne vient à échéance d'ici juin 2026.

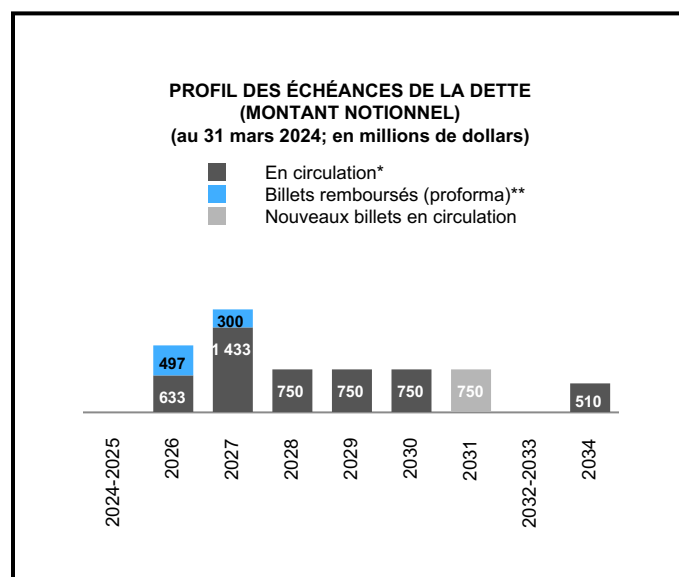
En avril 2024, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2031 d'un montant en capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,25 % par année et ont été vendus à 99,75 % de leur valeur nominale. La Société a affecté le produit net au financement du remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2026 s'élevant à 497 millions \$ ainsi que des billets de premier rang échéant en 2027 s'élevant à 200 millions \$. De plus, la Société a effectué le remboursement partiel de billets de premier rang de 100 millions \$ échéant en 2027 au moyen de la trésorerie au bilan. Voir la Note 15 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Nous sommes d'avis que nos liquidités disponibles⁽¹⁾ de 1,4 milliard \$ sont suffisantes pour mettre en œuvre notre plan à court terme. À l'heure actuelle, nous prévoyons que ces sources de financement nous permettront de développer et de mettre à niveau des produits ainsi que d'investir dans des immobilisations corporelles afin d'accroître notre compétitivité, de soutenir notre croissance, de satisfaire à tous les autres besoins financiers prévus actuellement dans un avenir prévisible et de verser des dividendes sur actions privilégiées dans la mesure où le conseil d'administration déclare pareils dividendes⁽²⁾.

La Société a l'intention de continuer à refinancer opportunément sa dette ou à affecter les liquidités excédentaires au remboursement de la dette et de continuer à évaluer les stratégies de réduction de la dette les plus efficaces, notamment par des rachats, des offres publiques d'achat et des rachats sur le marché libre. Les montants en cause pourraient être importants.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.



* Comprend les autres dettes à long terme d'un montant de 18 millions \$ inclus dans la dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2024.

** Représentent les montants des billets remboursés par la Société en avril 2024. Voir la Note 15 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Solvabilité

En avril 2023, Moody's Investors Service, Inc. a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B3 à B2. En mai 2023, S&P Global Ratings a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B- à B.

Cotes de crédit

	Cote d'émetteur de Bombardier Inc. 31 mars 2024
Moody's Investors Service, Inc.	B2
S&P Global Ratings	B

À long terme, la Société croit qu'elle sera bien placée pour continuer à améliorer ses cotes de crédit et, ainsi, se rapprocher d'une notation de crédit de première qualité pour l'entreprise puisqu'elle prévoit poursuivre son désendettement et afficher des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ positifs et une meilleure rentabilité⁽²⁾.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

STRUCTURE DU CAPITAL

La Société analyse sa structure du capital en utilisant des indicateurs établis qui reposent sur une vaste vue économique de la Société pour en évaluer la solvabilité. La Société a mis l'accent sur son plan visant à faire du désendettement une de ses grandes priorités et poursuivra l'exécution de ce plan selon une approche graduelle.

À mesure que la Société redéfinit ses activités et récolte les fruits de ses différentes initiatives, elle vise à réduire son ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté⁽¹⁾ à environ 2x à 2,5x d'ici 2025⁽²⁾. La Société a l'intention d'y parvenir en continuant de faire croître le RAIIA ajusté⁽³⁾ jusqu'à ce qu'il excède 1,625 milliard \$, soit l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2025, et d'affecter les liquidités excédentaires disponibles au remboursement de la dette⁽²⁾.

La Société vise à s'aménager une marge de manœuvre adéquate quant aux échéances de la dette en refinançant opportunément sa dette ou en affectant les liquidités excédentaires au remboursement de la dette, de façon à bâtir des ensembles d'échéances de dette gérables et plus flexibles tout en se concentrant sur la réduction de sa charge d'intérêt.

⁽¹⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

⁽³⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Indicateurs globaux – Ces indicateurs globaux ne correspondent pas aux ratios exigés en vertu des clauses restrictives.

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Intérêts payés sur la dette à long terme⁽¹⁾	406 \$	425 \$
Dette à long terme	5 606 \$	5 607 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 181	1 594
Dette nette ajustée⁽²⁾	4 425 \$	4 013 \$
RAII	797 \$	793 \$
Amortissement	420	431
Charges de restructuration ⁽³⁾⁽⁴⁾	—	1
Gain lié à une cession d'activités ⁽³⁾⁽⁵⁾	(80)	(81)
Dépréciation et cessation d'un programme ⁽³⁾⁽⁶⁾	83	83
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽³⁾⁽⁷⁾	3	3
RAIIA ajusté⁽²⁾	1 223 \$	1 230 \$
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté⁽⁸⁾	3,6	3,3

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽⁵⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁶⁾ Comprennent les dépréciations et la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

⁽⁷⁾ Comprennent la perte liée à l'achat des rentes de retraite.

⁽⁸⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

En outre, la Société surveille séparément son passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ qui s'élevait à 491 millions \$ au 31 mars 2024. L'évaluation de ce passif dépend de nombreuses et importantes hypothèses actuarielles et financières à long terme comme les taux d'actualisation, les croissances futures des salaires, les taux d'inflation et les taux de mortalité. Au cours des derniers exercices, ce passif a été particulièrement volatil en raison des fluctuations des taux d'actualisation. Cette volatilité est exacerbée par la nature à long terme de l'obligation. La Société surveille étroitement l'incidence du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ sur ses flux de trésorerie futurs et a lancé ces dernières années des mesures importantes d'atténuation des risques à cet égard, comme le rachat des engagements de rentes au nom des participants aux régimes de retraite. La diminution de 169 millions \$ du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ s'explique comme suit :

Variation du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾	
Solde au 31 décembre 2023	660 \$ ⁽²⁾
Fluctuations des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(154)
Cotisations de la Société	(19)
Gains actuariels sur les actifs des régimes de retraite	(14)
Coûts des services rendus	17
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	8
Fluctuations des taux de change	(9)
Autres	2
Solde au 31 mars 2024	491 \$ ⁽²⁾

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Comprend un actif au titre des avantages de retraite de 161 millions \$ au 31 mars 2024 (143 millions \$ au 31 décembre 2023).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Ce rapport de gestion repose sur les résultats établis selon les IFRS et sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières suivantes :

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	
Mesures financières non conformes aux PCGR	
RAII ajusté	RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises), (le gain lié) la perte liée à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres (revenus) charges, comme (le gain) la perte sur l'achat de rentes de retraite, et les créances légales non commerciales.
RAIIA ajusté	RAII ajusté, plus la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
Résultat net ajusté	Résultat net des activités poursuivies, compte non tenu des charges de restructuration (reprises), (du gain lié) de la perte liée à une cession d'activités, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres (revenus) charges, comme (le gain) la perte sur l'achat de rentes de retraite, les créances légales non commerciales, certains gains nets ou pertes nettes découlant des modifications d'évaluation des provisions ou des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, les pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, les variations des taux d'actualisation des provisions et l'incidence fiscale connexe de ces éléments.
Flux de trésorerie disponibles (utilisation)	Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Liquidités disponibles	Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les montants disponibles en vertu des facilités de crédit.
Dette nette ajustée	Dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires, le cas échéant.
Ratios financiers non conformes aux PCGR	
RPA ajusté	RPA calculé d'après le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. au moyen de la méthode du rachat d'actions en tenant compte de l'exercice de tous les facteurs de dilution.
Marge RAII ajustée	RAII ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Marge RAIIA ajustée	RAIIA ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	Dette nette ajustée, divisée par le RAIIA ajusté.
Mesures financières supplémentaires	
Intérêts payés sur la dette à long terme	Intérêts payés comprenant les intérêts sur la dette à long terme, compte tenu de l'incidence des couvertures, le cas échéant, excluant les coûts initiaux payés relatifs à la négociation de facilités d'emprunt ou de crédit.
Marge RAII	RAII, en pourcentage des revenus totaux.
Marge brute en pourcentage	Marge brute, en pourcentage des revenus totaux.
Passif net lié aux avantages de retraite	Passif lié aux avantages de retraite moins les actifs liés aux avantages de retraite.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont des mesures tirées principalement des états financiers consolidés, mais ne sont pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières similaires utilisées par d'autres émetteurs. L'exclusion de certains éléments des mesures de rendement non conformes aux PCGR ou autres mesures financières ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement ponctuels.

RAII ajusté

Le RAII ajusté est défini comme le RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾⁽²⁾, (le gain lié) la perte liée à une cession d'activités⁽¹⁾⁽³⁾, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽¹⁾⁽⁴⁾, certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres (revenus) charges, comme (le gain) la perte sur l'achat des rentes de retraite⁽¹⁾, et les créances légales non commerciales⁽¹⁾. La direction utilise le RAII ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RAIIA ajusté

Le RAIIA ajusté est défini comme le RAII compte non tenu des charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾⁽²⁾, (du gain lié) de la perte liée à une cession d'activités⁽¹⁾⁽³⁾, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽¹⁾⁽⁴⁾, de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres (revenus) charges, comme (le gain) la perte sur l'achat des rentes de retraite⁽¹⁾, des créances légales non commerciales⁽¹⁾ et des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction utilise le RAIIA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise, étant donné qu'elle ne tient pas compte de l'incidence des éléments habituellement associés aux activités d'investissement ou de financement et des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprennent la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté correspond au résultat net des activités poursuivies, ajusté pour exclure certains éléments précis qui sont importants, mais qui, selon le jugement de la direction, ne reflètent pas les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments comprennent des ajustements liés aux charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾⁽²⁾, (au gain lié) à la perte liée à une cession d'activités⁽¹⁾⁽³⁾, à la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽¹⁾⁽⁴⁾, à certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres (revenus) charges, comme (le gain) la perte sur l'achat des rentes de retraite⁽¹⁾, aux créances légales non commerciales⁽¹⁾, à certains gains et pertes nets découlant des modifications de l'évaluation des provisions et des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, aux pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, à la variation des taux d'actualisation des provisions et à l'incidence fiscale connexe de ces éléments. La direction utilise le résultat net ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le résultat net ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RPA ajusté

Le RPA ajusté correspond au résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour la période. La direction utilise le RPA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le RPA ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Marge RAII ajustée

La marge RAII ajustée correspond au RAII ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAII ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAII ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprennent la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Marge RAIIA ajustée

La marge RAIIA ajustée correspond au RAIIA ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAIIA ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAIIA ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Rapprochement du RAII ajusté et du RAII et calcul de la marge RAII ajustée

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
RAII	144 \$	140 \$
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	(1)	—
Gain lié à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	(1)	(1)
RAII ajusté	142 \$	138 \$
Total des revenus	1 281 \$	1 453 \$
Marge RAII ajustée	11,1 %	9,5 %

Rapprochement du RAIIA ajusté et du RAII et calcul de la marge RAIIA ajustée

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
RAII	144 \$	140 \$
Amortissement	63	74
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	(1)	—
Gain lié à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	(1)	(1)
RAIIA ajusté	205 \$	212 \$
Total des revenus	1 281 \$	1 453 \$
Marge RAIIA ajustée	16,0 %	14,6 %

(1) Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

(2) Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

(3) Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

(4) Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Trimestres clos les 31 mars			
	2024		2023	
	(par action)		(par action)	
Résultat net	110 \$		302 \$	
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :				
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	(1)	(0,01)	—	—
Gain lié à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	—	(1)	(0,01)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	(1)	(0,01)	(1)	(0,01)
Ajustements de la charge nette (du revenu net) de financement liés à ce qui suit :				
Gain net sur certains instruments financiers	(72)	(0,72)	(232)	(2,35)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	8	0,08	6	0,06
Pertes sur remboursement de dette à long terme	—	—	38	0,38
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	—	1	0,01
Résultat net ajusté	44		113	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(8)		(8)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	36 \$		105 \$	
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires (en milliers)	99 706		98 830	
RPA ajusté (en dollars)	0,36 \$		1,06 \$	

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
RPA dilué des activités poursuivies	1,02 \$	2,98 \$
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :		
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	(0,01)	—
Gain lié à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(0,01)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	(0,01)	(0,01)
Ajustements de la charge nette (du revenu net) de financement liés à ce qui suit :		
Gain net sur certains instruments financiers	(0,72)	(2,35)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	0,08	0,06
Pertes sur remboursement de dette à long terme	—	0,38
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	0,01
RPA ajusté	0,36 \$	1,06 \$

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) pour la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)

Les flux de trésorerie disponibles (utilisation) correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles. La direction croit que cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la trésorerie disponible générée pour les actionnaires de la Société, pour le remboursement de la dette et pour les acquisitions, une fois engagées les dépenses en immobilisations requises à l'appui des activités courantes de l'entreprise et de la création de valeur à long terme. Cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR ne correspond pas aux flux de trésorerie disponibles résiduels aux fins des dépenses discrétionnaires, étant donné qu'elle ne tient pas compte de certaines sorties de fonds obligatoires, comme le remboursement de la dette arrivant à échéance. La direction a recours aux flux de trésorerie disponibles (utilisation) à titre de mesure d'évaluation de la performance de l'entreprise et de la génération de liquidités dans son ensemble.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (utilisation) et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	(343) \$	(162) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(44)	(85)
Utilisation des flux de trésorerie disponibles	(387) \$	(247) \$

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie plus les montants disponibles aux termes de facilités de crédit. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la capacité de la Société de répondre aux besoins de liquidités prévus, y compris de soutenir les initiatives de développement de produits et assurer la souplesse financière. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement des liquidités disponibles et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 181 \$	1 594 \$
Montants disponibles en vertu de la facilité de crédit rotative ⁽¹⁾	236	251
Liquidités disponibles	1 417 \$	1 845 \$

⁽¹⁾ Facilité de crédit rotative garantie confirmée de 300 millions \$ qui vient à échéance en 2027, laquelle est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 31 mars 2024, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible aux fins de prélèvement en fonction des garanties disponibles, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 236 millions \$.

Dettes nette ajustée

La dette nette ajustée correspond à la dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires, le cas échéant. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure utile parce qu'elle reflète la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

La direction utilise le ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté comme mesure de crédit utile permettant de mesurer la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Ce ratio financier non conforme aux PCGR n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de le comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement de la dette nette ajustée et de la dette à long terme et calcul du ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Dette à long terme	5 606 \$	5 607 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 181	1 594
Partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires	—	—
Dette nette ajustée	4 425 \$	4 013 \$
RAIIA ajusté	1 223 \$	1 230 \$
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	3,6	3,3

AUTRES

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan figurant à la section Autres dans notre rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour une description de ces arrangements, et à la Note 19 – Engagements et éventualités des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nous œuvrons dans une industrie qui comporte des facteurs de risque et des incertitudes variés. Les risques et incertitudes qui, selon nous, à l'heure actuelle, pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre réputation figurent à la section Autres de notre rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023, mais ne sont pas forcément les seuls risques et incertitudes auxquels nous faisons face.

Il n'y a pas eu de changement important dans ces risques et incertitudes au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, sauf pour ce qui est décrit ailleurs dans le présent rapport de gestion, y compris notamment ce qui est décrit à la Note 19 – Engagements et éventualités de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Si l'un de ces risques, ou tout autre risque et toute autre incertitude que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non important, se produit réellement ou devient un risque important, nos activités commerciales, notre situation financière, nos flux de trésorerie et nos résultats opérationnels pourraient être considérablement touchés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

AUTRES

Le 1^{er} avril 2024, la Société a confirmé qu'elle avait obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto de racheter, dans le cadre de sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA), du 3 avril 2024 au 2 avril 2025, jusqu'à 1 750 000 actions classe B (droits de vote limités). Les actions classe B (droits de vote limités) rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront soit a) annulées dans le but d'atténuer l'effet de dilution de l'octroi d'options d'achat d'actions en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société, soit b) émises pour le compte et au nom de Société de fiducie Computershare du Canada, en sa qualité de fiduciaire dans le cadre d'un compte en fiducie pour les régimes d'avantages sociaux des employés, et utilisées éventuellement pour éteindre les obligations de la Société aux termes de certains de ses régimes incitatifs à base d'actions à l'intention des employés, notamment ses régimes d'UAR et d'UAI ou c) annulées afin de gérer la situation des fonds propres de la Société tout en créant de la valeur pour ses actionnaires.

TAUX DE CHANGE

Nous sommes exposés à des fluctuations de taux de change découlant de la conversion des revenus, des charges, des actifs et des passifs des établissements à l'étranger utilisant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain, principalement l'euro, et de la conversion d'opérations libellées en devises étrangères, principalement le dollar canadien.

Les taux de change utilisés pour convertir les actifs et les passifs en dollars américains étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023	Diminution
Euro	1,0790	1,1062	(2) %
Dollar canadien	0,7386	0,7559	(2) %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars américains étaient comme suit pour les trimestres clos les :

	31 mars 2024	31 mars 2023	Augmentation
Euro	1,0860	1,0726	1 %
Dollar canadien	0,7419	0,7397	— %

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières pour les huit derniers trimestres :

Exercices	2024				2023				2022
	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	
Revenus	1 281 \$	3 062 \$	1 856 \$	1 675 \$	1 453 \$	2 655 \$	1 455 \$	1 557 \$	
Résultat net									
Activités poursuivies	110 \$	215 \$	(37) \$	10 \$	302 \$	241 \$	27 \$	(109) \$	
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	(45) \$	— \$	— \$	— \$	(20) \$	
Total	110 \$	215 \$	(37) \$	(35) \$	302 \$	241 \$	27 \$	(129) \$	
RPA (en dollars)									
Activités poursuivies – de base	1,04 \$	2,15 \$	(0,47) \$	0,03 \$	3,10 \$	2,48 \$	0,20 \$	(1,22) \$	
Activités poursuivies – dilué	1,02 \$	2,11 \$	(0,47) \$	0,03 \$	2,98 \$	2,40 \$	0,20 \$	(1,22) \$	
Activités abandonnées – de base	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,21) \$	
Activités abandonnées – dilué	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,21) \$	

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Données sur les actions autorisées, émises et en circulation, au 23 avril 2024

	Autorisées	Émises et en circulation
Actions classe A (droits de vote multiples) ⁽¹⁾	143 680 000	12 349 370
Actions classe B (droits de vote limités) ⁽²⁾	143 680 000	85 307 628 ⁽³⁾
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 2	12 000 000	2 684 527
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 3	12 000 000	9 315 473
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 4	9 400 000	9 400 000

⁽¹⁾ Dix votes chacune, convertibles au gré du porteur en une action classe B à droits de vote limités.

⁽²⁾ Convertibles, au gré du porteur, en une action classe A sous réserve de certaines conditions.

⁽³⁾ Déduction faite de 1 993 445 actions classe B à droits de vote limités acquises et détenues en mains tierces dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI.

Données relatives aux options d'achat d'actions, UAR, UAD et UAI au 31 mars 2024

Options émises et en cours en vertu des régimes d'options d'achat d'actions	914 309
UAR, UAD et UAI émises et en cours en vertu des régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI	1 808 535
Actions classe B à droits de vote limités détenues en mains tierces au titre des obligations relatives aux UAR et aux UAI	1 993 445

Date prévue de publication de nos rapports financiers pour les 12 prochains mois

Deuxième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 juin 2024	25 juillet 2024
Troisième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 septembre 2024	7 novembre 2024
Rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024	6 février 2025
Premier rapport trimestriel pour la période se terminant le 31 mars 2025	1 ^{er} mai 2025

Informations

Bombardier Inc.

Relations avec les investisseurs

400, boulevard de la Côte-Vertu Ouest

Dorval (Québec) Canada H4S 1Y9

Téléphone : +1 514 240-9649

Courriel : investisseurs@bombardier.com

La publication du présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a été autorisée par le conseil d'administration le 24 avril 2024.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris le rapport annuel et la notice annuelle de la Société, peuvent être obtenus sur le site Internet de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, ou sur le site Internet de Bombardier dédié aux relations avec les investisseurs, à ri.bombardier.com.

L'avion *Global 8000* est actuellement en développement et une fois le développement finalisé, devra être certifié. Sa MES est prévue en 2025⁽¹⁾. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions.

Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express, Global Express XRS, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Link, Smart Link Plus, Smart Parts, Smart Parts Elite, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smart Services Défense, Smart Services Elite, SmartFix, SmartFix Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil et Touch sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

An English edition is available upon request to the Investor Relations Department, or on the Corporation's dedicated investor relations website at ir.bombardier.com.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

États financiers consolidés intermédiaires		29
Notes aux états financiers consolidés intermédiaires		35
1	MODE DE PRÉSENTATION	35
2	REVENUS	35
3	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	36
4	AUTRES CHARGES	36
5	CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT	37
6	RÉSULTAT PAR ACTION	37
7	INSTRUMENTS FINANCIERS	38
8	SOLDES DES CONTRATS	39
9	STOCKS	39
10	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	39
11	AUTRES ACTIFS	40
12	PROVISIONS	40
13	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	41
14	AUTRES PASSIFS	41
15	DETTE À LONG TERME	41
16	RÉGIMES À BASE D' ACTIONS	42
17	VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE	42
18	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	43
19	ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	44
20	RECLASSEMENT	48

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans les états financiers consolidés.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat
Caisse	Caisse de dépôt et placement du Québec	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture	R.-U.	Royaume-Uni
ÉCC	Écart de conversion cumulé	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
É.-U.	États-Unis	UAD	Unités d'actions différées
IAS	International Accounting Standards	UAI	Unités d'actions incessibles
IASB	International Accounting Standards Board	UAR	Unités d'actions liées au rendement
MHI	Mitsubishi Heavy Industries, Ltd		
R et D	Recherche et développement		
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat		

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(Non audités)

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
Revenus	2	1 281 \$	1 453 \$
Coût des ventes	9	1 001	1 158
Marge brute		280	295
Charges de vente et d'administration		109	96
R et D	3	24	61
Autres charges ⁽¹⁾	4	5	—
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾		(1)	—
Gain lié à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾		—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾		(1)	(1)
RAII		144	140
Charges de financement	5	136	176
Revenus de financement	5	(86)	(253)
RAI		94	217
Impôts sur le résultat (recouvrement)		(16)	(85)
Résultat net		110 \$	302 \$
RPA (en dollars)	6		
De base		1,04 \$	3,10 \$
Dilué		1,02 \$	2,98 \$

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours de la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent des indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et des pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprennent les variations des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS
(Non audités)
(en millions de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net	110 \$	302 \$
AERG		
Éléments qui peuvent être reclassés en résultat net		
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie		
Gain net (perte nette) sur instruments financiers dérivés	(49)	8
Reclassement en résultat ou dans l'actif non financier connexe	5	16
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	11	(6)
	(33)	18
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG		
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(1)	8
ÉCC		
Placements nets dans les établissements à l'étranger	—	—
Éléments jamais reclassés en résultat net		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG		
Perte nette réalisée	—	(4)
Avantages de retraite		
Réévaluation des régimes à prestations définies	177	(47)
Total des AERG	143	(25)
Total du résultat global	253 \$	277 \$

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS
(Non audités)
Aux
(en millions de dollars américains)

	Notes	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 181 \$	1 594 \$
Créances clients et autres débiteurs		269	258
Actifs sur contrat	8	83	84
Stocks	9	4 387	3 768
Autres actifs financiers	10	67	97
Autres actifs	11	168	133
Actifs courants		6 155	5 934
Immobilisations corporelles		1 415	1 375
Outils des programmes aéronautiques		3 554	3 566
Impôts sur le résultat différés		504	455
Autres actifs financiers	10	805	757
Autres actifs	11	389	371
Actifs non courants		6 667	6 524
		12 822 \$	12 458 \$
Passifs			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 793 \$	1 820 \$
Provisions	12	75	78
Passifs sur contrat	8	3 560	3 455
Autres passifs financiers	13	134	148
Autres passifs	14	409	437
Passifs courants		5 971	5 938
Provisions	12	90	90
Passifs sur contrat	8	1 473	1 209
Dette à long terme	15	5 606	5 607
Avantages de retraite		652	803
Autres passifs financiers	13	948	972
Autres passifs	14	236	243
Passifs non courants		9 005	8 924
		14 976	14 862
Capitaux propres (déficit)			
Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		(2 154)	(2 404)
		12 822 \$	12 458 \$
Engagements et éventualités	19		

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Non audités)

Pour les trimestres clos

(en millions de dollars américains)

Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.

	Capital social			Résultats non distribués (déficit)			Cumul des AERG			Total des capitaux propres (déficit)
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Bons de souscription	Autres résultats non distribués (déficit)	Gains (pertes) de réévaluation	Surplus d'apport	Juste valeur par le biais des AERG	Couvertures de flux de trésorerie	ÉCC	
Au 31 décembre 2023	347 \$	2 707 \$	— \$	(3 747) \$	(2 219) \$	479 \$	5 \$	39 \$	(15) \$	(2 404) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	110	—	—	—	—	—	110
AERG	—	—	—	—	177	—	(1)	(33)	—	143
	—	—	—	110	177	—	(1)	(33)	—	253
Dividendes – actions privilégiées, incluant les impôts	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	5	—	—	—	5
Au 31 mars 2024	347 \$	2 707 \$	— \$	(3 645) \$	(2 042) \$	484 \$	4 \$	6 \$	(15) \$	(2 154) \$
Au 1^{er} janvier 2023	347 \$	2 615 \$	11 \$	(4 161) \$	(1 992) \$	491 \$	(13) \$	(45) \$	(15) \$	(2 762) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	302	—	—	—	—	—	302
AERG	—	—	—	—	(47)	—	4	18	—	(25)
	—	—	—	302	(47)	—	4	18	—	277
Dividendes – actions privilégiées, incluant les impôts	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Expiration de bons de souscription ⁽¹⁾	—	—	(11)	—	—	11	—	—	—	—
Options exercées	—	62	—	—	—	(21)	—	—	—	41
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4
Au 31 mars 2023	347 \$	2 677 \$	— \$	(3 867) \$	(2 039) \$	485 \$	(9) \$	(27) \$	(15) \$	(2 448) \$

⁽¹⁾ En février 2023, 4 millions de bons de souscription détenus par la Caisse sont arrivés à échéance.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
(Non audités)
(en millions de dollars américains)

	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
Activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		110 \$	302 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—
Éléments sans effet de trésorerie			
Amortissement ⁽²⁾		63	74
Impôts sur le résultat différés (recouvrement)		(38)	(86)
Charge à base d'actions	16	5	4
Pertes sur remboursement de dette à long terme	5	—	38
Variation nette des soldes hors caisse	17	(483)	(494)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total		(343)	(162)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies		(343)	(162)
Activités d'investissement			
Additions aux immobilisations corporelles et incorporelles		(44)	(85)
Variation de l'encaisse affectée		—	392
Vente (achat) de placements dans des titres		(8)	95
Autres		(4)	4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – total		(56)	406
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités abandonnées ⁽¹⁾		(3)	(8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités poursuivies		(53)	414
Activités de financement			
Produit net de l'émission de dette à long terme		—	739
Remboursement de dette à long terme		—	(1 163)
Paiement d'obligations locatives ⁽³⁾		(9)	(5)
Dividendes versés – actions privilégiées		(6)	(6)
Émission d'actions classe B		—	41
Autres		—	1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – total		(15)	(393)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités poursuivies		(15)	(393)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1	—
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(413)	(149)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 594	1 291
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 181 \$	1 142 \$
Information supplémentaire			
Trésorerie versée pour			
Intérêts		60 \$	79 \$
Impôts sur le résultat		4 \$	3 \$
Trésorerie reçue pour			
Intérêts		12 \$	12 \$
Impôts sur le résultat		— \$	— \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport.

⁽²⁾ Comprend 9 millions \$ correspondant à un amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

⁽³⁾ Les paiements de loyers liés à la tranche d'intérêts, aux contrats de location à court terme, aux actifs de faible valeur et aux paiements de loyers variables qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles. Les sorties de fonds pour le trimestre clos le 31 mars 2024 ont totalisé 19 millions \$ (15 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Bombardier Inc. (« la Société » ou « nos » ou « nous ») est constituée en vertu des lois du Canada. La Société est un fabricant d'avions d'affaires et de certaines composantes importantes de structures d'avions ainsi qu'un fournisseur de services connexes.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars américains et ont été dressés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB. Les états financiers consolidés intermédiaires appliquent les mêmes politiques comptables que les derniers états financiers consolidés annuels. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités et les notes inclus dans le Rapport financier de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a été autorisée par le conseil d'administration le 24 avril 2024.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

2. REVENUS

Les revenus de la Société par catégorie se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Avions d'affaires		
Fabrication et autres ⁽¹⁾	795 \$	1 020 \$
Services ⁽²⁾	477	424
Autres ⁽³⁾	9	9
	1 281 \$	1 453 \$

⁽¹⁾ Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

⁽²⁾ Comprennent les revenus tirés des services après-vente, notamment les services de pièces, de *Smart Services*, de centres de services, et de publications de matériel de formation et d'articles techniques.

⁽³⁾ Comprennent les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les charges de R et D, nettes de l'aide gouvernementale, se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Coûts de R et D ⁽¹⁾	12 \$	29 \$
Moins : dépenses de développement capitalisées dans l'outillage des programmes aéronautiques	(23)	(20)
	(11)	9
Plus : amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques	35	52
	24 \$	61 \$

⁽¹⁾ Comprend des crédits d'impôt à l'investissement de 21 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

4. AUTRES CHARGES

Les autres charges⁽¹⁾ se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Coûts de mise en œuvre de système	8 \$	1 \$
Autres	(3)	(1)
	5 \$	— \$

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours de la période correspondante. Voir la Note 20 – Reclassement pour plus détails.

5. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT

Les charges de financement et les revenus de financement se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Charges de financement		
Pertes sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	— \$	38 \$
Charge d'intérêts des obligations locatives	10	10
Désactualisation des avances	10	7
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	8	6
Désactualisation d'autres passifs financiers	4	8
Désactualisation des provisions	1	1
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	1
Autres	—	1
	33	72
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	103	104
	136 \$	176 \$
Revenus de financement		
Gain net sur certains instruments financiers ⁽²⁾	(72) \$	(232) \$
Autres	(3)	(1)
	(75)	(233)
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(10)	(16)
Revenu tiré des placements dans des titres	(1)	(4)
	(11)	(20)
	(86) \$	(253) \$

⁽¹⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, représentent les pertes liées au remboursement intégral des billets de premier rang échéant en 2024 ainsi qu'au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2025.

⁽²⁾ Comprend le gain net sur certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les options de rachat sur titres de dette à long terme.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le RPA de base et dilué a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
(Nombre d'actions, d'options d'achat d'actions, d'UAR, d'UAD et d'UAI, en milliers)		
Résultat net		
Activités poursuivies	110 \$	302 \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	—
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(8)	(8)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de Bombardier Inc.	102 \$	294 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	98 122	94 703
Effet net des options d'achat d'actions, des UAR, des UAD et des UAI	1 584	4 127
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	99 706	98 830
RPA (en dollars)		
De base	1,04 \$	3,10 \$
Dilué	1,02 \$	2,98 \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport.

L'incidence de l'exercice des options d'achat d'actions, des UAR, des UAD et des UAI a été incluse dans le calcul du RPA dilué dans le tableau ci-dessus, à l'exception d'un nombre de 661 715 de ces options ou unités pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (2 381 646 pour le trimestre clos le 31 mars 2023), étant donné que la valeur marchande moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice, ou que les seuils de prix de marché cibles prédéterminés des actions classe B (droits de vote limités) de la Société ou les cibles de performance financière prédéterminées n'avaient pas été atteints, ou que l'exercice de ces titres aurait un effet antidilutif.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers et leur valeur comptable et juste valeur se présentaient comme suit aux :

	Juste valeur par le biais du résultat net		Juste valeur par le biais des AERG	Coût amorti	DDRC	Valeur comptable totale	Juste valeur
	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés					
31 mars 2024							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 181 \$	— \$	1 181 \$	1 181 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	269	—	269	269
Autres actifs financiers	626	—	113	114	19	872	872
	626 \$	— \$	113 \$	1 564 \$	19 \$	2 322 \$	2 322 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 793 \$	— \$	1 793 \$	1 793 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 606	—	5 606	5 763
Autres passifs financiers	1	350	s. o.	721	10	1 082	1 092
	1 \$	350 \$	s. o.	8 120 \$	10 \$	8 481 \$	8 648 \$
31 décembre 2023							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 594 \$	— \$	1 594 \$	1 594 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	258	—	258	258
Autres actifs financiers	575	—	109	112	58	854	854
	575 \$	— \$	109 \$	1 964 \$	58 \$	2 706 \$	2 706 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 820 \$	— \$	1 820 \$	1 820 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 607	—	5 607	5 746
Autres passifs financiers	1	359	s. o.	753	7	1 120	1 129
	1 \$	359 \$	s. o.	8 180 \$	7 \$	8 547 \$	8 695 \$

s. o. : sans objet

8. SOLDES DES CONTRATS

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés et les marges comptabilisées sur les contrats de service de respectivement 83 millions \$ et 84 millions \$ au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023.

Les passifs sur contrat étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Avances sur programmes aéronautiques	4 611 \$	4 225 \$
Revenus différés sur les contrats de service à long terme	260	277
Autres revenus différés	162	162
	5 033 \$	4 664 \$
Dont la tranche courante	3 560 \$	3 455 \$
Dont la tranche non courante	1 473	1 209
	5 033 \$	4 664 \$

9. STOCKS

Les stocks étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Programmes aéronautiques	3 796 \$	3 159 \$
Produits finis	591	609
	4 387 \$	3 768 \$

Le montant des stocks comptabilisé dans le coût des ventes a totalisé 839 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (980 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023). Ce montant comprend une dépréciation des stocks de 5 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de 1 million \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (une dépréciation des stocks de 12 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de néant pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	350 \$	359 \$
Instruments financiers dérivés	295	274
Placements dans des titres	113	109
Encaisse affectée	77	77
Créance à recevoir de MHI ⁽²⁾	29	29
Autres	8	6
	872 \$	854 \$
Dont la tranche courante	67 \$	97 \$
Dont la tranche non courante	805	757
	872 \$	854 \$

⁽¹⁾ Cette créance à recevoir de SCAC représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables. Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽²⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement aux garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer de 29 millions \$ au 31 mars 2024 (29 millions \$ au 31 décembre 2023). Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

11. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Charges payées d'avance	188 \$	175 \$
Avantages de retraite	161	143
Taxe de vente et autres taxes	113	87
Immobilisations incorporelles autres que l'outillage des programmes aéronautiques	74	78
Concessions de vente payées d'avance et frais différés des contrats	11	8
Autres	10	13
	557 \$	504 \$
Dont la tranche courante	168 \$	133 \$
Dont la tranche non courante	389	371
	557 \$	504 \$

12. PROVISIONS

Les variations des provisions se présentaient comme suit pour les trimestres clos les 31 mars :

	Garanties de produits	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 31 décembre 2023	140 \$	14 \$	14 \$	168 \$
Additions	16	4	—	20
Utilisation	(4)	(1)	(1)	(6)
Reprises	(15)	(1)	(2)	(18)
Charge de désactualisation	1	—	—	1
Solde au 31 mars 2024	138 \$	16 \$	11 \$	165 \$
Dont la tranche courante	65 \$	2 \$	8 \$	75 \$
Dont la tranche non courante	73	14	3	90
	138 \$	16 \$	11 \$	165 \$

	Garanties de produits	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	184 \$	36 \$	14 \$	234 \$
Additions	18	—	1	19
Utilisation	(14)	(8)	—	(22)
Reprises	(13)	(1)	(1)	(15)
Charge de désactualisation	1	—	—	1
Incidence des fluctuations de taux de change	1	—	—	1
Solde au 31 mars 2023	177 \$	27 \$	14 \$	218 \$
Dont la tranche courante	61 \$	7 \$	12 \$	80 \$
Dont la tranche non courante	116	20	2	138
	177 \$	27 \$	14 \$	218 \$

⁽¹⁾ Comprennent les réclamations et les litiges.

13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	510 \$	520 \$
Obligations locatives	438	448
Garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer ⁽²⁾	49	48
Instruments financiers dérivés	11	8
Coûts non récurrents des fournisseurs	2	3
Autres ⁽³⁾	72	93
	1 082 \$	1 120 \$
Dont la tranche courante	134 \$	148 \$
Dont la tranche non courante	948	972
	1 082 \$	1 120 \$

⁽¹⁾ Dont une tranche de 350 millions \$ qui est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec SCAC au 31 mars 2024 (359 millions \$ au 31 décembre 2023). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails sur la créance à recevoir de SCAC. La Société est tenue de verser des montants aux gouvernements en fonction du nombre de livraisons d'avions.

⁽²⁾ Dont une tranche de 29 millions \$ au 31 mars 2024, qui est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI (29 millions \$ au 31 décembre 2023). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails.

⁽³⁾ Représentent essentiellement les passifs liés aux diverses cessions.

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs étaient comme suit aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Avantages du personnel	298 \$	287 \$
Contributions des fournisseurs aux programmes aéronautiques	194	198
Mesure incitative à la vente et notes de crédit des clients	57	72
Impôts sur le résultat à payer	35	36
Autres	61	87
	645 \$	680 \$
Dont la tranche courante	409 \$	437 \$
Dont la tranche non courante	236	243
	645 \$	680 \$

15. DETTE À LONG TERME

En avril 2024, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2031 d'un capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,25 % par année et ont été vendus à 99,75 % de la valeur nominale. La Société a affecté le produit net ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au financement du remboursement des billets de premier rang mentionnés ci-après.

En avril 2024, la Société a réalisé le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2026 d'un montant global de 497 millions \$ et le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 300 millions \$.

16. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS

Régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI

Le nombre d'UAR, d'UAD et d'UAI a varié comme suit :

	2024			Trimestres clos les 31 mars 2023		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	931 676	38 609	841 323	738 403	38 609	2 953 698
Attribuées	424	—	424	290	—	865
Annulées	(1 378)	—	(2 543)	(3 371)	—	(11 046)
Solde à la fin de la période	930 722	38 609 ⁽¹⁾	839 204	735 322	38 609 ⁽¹⁾	2 943 517

⁽¹⁾ Les droits rattachés à 38 609 de ces UAD étaient acquis au 31 mars 2024 (38 609 au 31 mars 2023).

La charge de rémunération à l'égard des UAR, des UAD et des UAI s'est élevée à 5 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 (4 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023).

Régimes d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options émises et en cours visant l'achat d'actions classe B (droits de vote limités) a varié comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Solde au début de la période	1 325 668	3 683 172
Exercées	—	(1 028 661)
Annulées	(411 359)	(118 428)
Solde à la fin de la période	914 309	2 536 083

Une charge de rémunération de néant a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 relativement aux régimes d'options d'achat d'actions (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

17. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE

La variation nette des soldes hors trésorerie a été comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Créances clients et autres débiteurs	(11) \$	4 \$
Stocks	(659)	(479)
Actifs sur contrat	1	(1)
Passifs sur contrat	369	31
Autres actifs et passifs financiers, montant net	(84)	(225)
Autres actifs	(59)	28
Fournisseurs et autres créditeurs	(26)	269
Provisions	(3)	(15)
Passif lié aux avantages de retraite	26	—
Autres passifs	(37)	(106)
	(483) \$	(494) \$

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants de la juste valeur présentés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires correspondent à l'estimation de la Société du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il s'agit d'estimations établies à un moment précis qui peuvent être modifiées au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché principal pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. Toutefois, il n'existe pas de marché actif pour la plupart des instruments financiers de la Société. En l'absence d'un marché actif, la Société établit la juste valeur selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'actualisation, de la solvabilité de l'emprunteur, des probabilités de défaillance, des différentiels de rendement des obligations industrielles standard et du risque de revente. Pour poser ces hypothèses, la Société utilise surtout des données externes du marché facilement observables, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les cotes de crédit, les différentiels de crédit, les probabilités de défaillance, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles. Ces calculs représentent les meilleures estimations de la direction. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

Méthodes et hypothèses

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont les suivantes :

Placements dans des titres – La Société utilise des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des placements non cotés dans des titres à revenu fixe, en utilisant des données du marché comme les taux d'intérêt.

Créance à recevoir de SCAC et avances gouvernementales remboursables connexes – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète habituellement les montants estimatifs que la Société recevrait si elle cédait des contrats favorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la contrepartie, ou qu'elle devrait verser pour transférer des contrats défavorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la Société à la date de clôture. La Société utilise des analyses de flux de trésorerie actualisés et des données du marché comme les taux d'intérêt, les différentiels de crédit et les cours au comptant des monnaies étrangères pour estimer la juste valeur des contrats à terme.

La Société utilise des modèles d'établissement de prix et des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des dérivés incorporés selon des données du marché applicables.

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti sont les suivantes :

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur – La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'encaisse affectée, d'une certaine créance à recevoir de MHI et des fournisseurs et autres créditeurs, évalués au coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments parce qu'ils portent intérêt à un taux variable, ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des éléments similaires.

Dettes à long terme – La juste valeur de la dette à long terme est évaluée à l'aide de cours publiés, lorsqu'ils sont disponibles, ou d'analyses de flux de trésorerie actualisés d'après le taux d'emprunt actuel qui s'applique à des emprunts semblables.

Avances gouvernementales remboursables et coûts non récurrents des fournisseurs – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés selon la hiérarchie des justes valeurs, comme suit :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- des données d'entrée de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1, y compris les données indirectement observables (Niveau 2); et
- des données d'entrée relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3).

L'évaluation de l'importance d'une donnée d'entrée en particulier par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble fait appel au jugement. La juste valeur des actifs et des passifs financiers par niveau de hiérarchie s'établissait comme suit au 31 mars 2024 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	350 \$	— \$	— \$	350 \$
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	295	—	295	—
Placements dans des titres	113	—	113	—
	758 \$	— \$	408 \$	350 \$
Passifs financiers				
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	350 \$	— \$	— \$	350 \$
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	11	—	11	—
	361 \$	— \$	11 \$	350 \$

⁽¹⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables.

⁽²⁾ Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de change à terme et de dérivés incorporés.

Les instruments financiers du Niveau 3 comprennent seulement les actifs et les passifs assortis d'un mécanisme de prêts adossés et leurs actifs et passifs adossés correspondants.

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau suivant présente le risque éventuel maximal pour les groupes importants de risques aux :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Ventes d'avions		
Engagements de reprise	354 \$	277 \$

Poursuites

Dans le cours normal des affaires, la Société est défenderesse dans certaines poursuites judiciaires devant diverses cours ou d'autres tribunaux, notamment en matière de responsabilité liée à des produits, de différends contractuels avec des clients ou des fournisseurs, des réclamations et des différends découlant de transactions d'acquisition ou de désinvestissement et d'autres poursuites avec des tiers. L'approche de la Société consiste à se défendre avec vigueur dans ces causes.

Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de toutes les poursuites en cours au 31 mars 2024, selon l'information actuellement disponible et connue de la Société, la direction croit que la résolution de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière.

Suède

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à la poursuite et demeure imputable envers Alstom, dans sa qualité d'acquéreur de Transport, dans l'éventualité où celui-ci subisse des préjudices connexes.

Depuis le quatrième trimestre de 2016, les autorités policières suédoises mènent une enquête portant sur des allégations à l'égard d'un contrat conclu en 2013 visant la fourniture d'équipement et de services de signalisation à Azerbaijan Railways ADY (le « contrat d'ADY »). En octobre 2016, la Société a déclenché un examen interne par suite de ces allégations, lequel est mené par des conseillers en comptabilité judiciaire externes, sous la supervision des Affaires juridiques et de conseillers juridiques externes. L'examen interne se poursuit. Le 18 août 2017, des accusations de corruption grave ont été portées contre une personne qui était alors à l'emploi de la filiale suédoise de la Société, cette personne étant également passible d'accusations de trafic d'influence. Le procès a eu lieu du 29 août au 20 septembre 2017. Aucune accusation n'a été portée contre la filiale de la Société. La personne qui était alors un employé a été acquittée de toutes les accusations qui pesaient sur elle dans une décision rendue le 11 octobre 2017. Cette décision relative à toutes les accusations a été portée en appel le 25 octobre 2017 par l'autorité chargée des poursuites. Le 19 juin 2019, l'autorité chargée des poursuites a confirmé que l'acquittement lié à l'accusation de trafic d'influence n'est plus porté en appel; par conséquent, l'acquittement lié à cette accusation tient lieu de jugement définitif. L'affaire est en instance auprès de la Cour d'appel suédoise qui fixera probablement une date pour le procès en appel.

Banque mondiale

Le contrat d'ADY fait l'objet d'une vérification par le Groupe de la Banque mondiale conformément à ses droits de vérification contractuels. La vérification se poursuit. La politique de la Société est de se conformer à toutes les lois applicables, et elle collabore dans la mesure du possible dans le cadre de l'enquête et de la vérification. Comme ce qui a été rapporté dans les médias, le 15 novembre 2018, la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale a envoyé une lettre de demande de justification à Bombardier qui présentait la position de la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale à l'égard d'allégations de collusion, de corruption, de fraude et d'obstruction relativement au contrat d'ADY. La Société a été invitée à répondre à ces constatations préliminaires et y a répondu. Comme le processus de vérification de la Banque mondiale est soumis à des règles strictes en matière de confidentialité, la Société ne peut que réitérer qu'elle est en profond désaccord avec les allégations et les constatations préliminaires exposées dans la lettre.

Ministère de la Justice américain

Le 10 février 2020, Bombardier Inc. a reçu une lettre du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs au contrat d'ADY. L'examen interne de la Société sur les allégations est en cours, mais, selon l'information connue de la Société pour l'instant, rien ne porte à croire qu'un pot-de-vin ait été versé ou offert à un fonctionnaire ou que toute autre activité criminelle quelconque impliquant Bombardier ait eu lieu.

Le ministère de la Justice américain a également transmis des demandes relatives à des contrats en Afrique du Sud et en Indonésie (voir ci-après), ainsi que des demandes relatives à d'autres ventes d'avions et d'autres services. Bombardier collabore avec le ministère de la Justice américain à cet égard.

Afrique du Sud (Transnet)

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à cette affaire et demeure imputable envers Alstom, en tant qu'acquéreur de Transport, dans certaines circonstances.

La Société a appris dans différents médias la création d'une commission judiciaire d'enquête sur des allégations de captation de l'État, de corruption et de fraude dans le secteur public, y compris des organes de l'État (la « Commission Zondo ») pour laquelle le mandat a été publié par voie de proclamation présidentielle le 25 janvier 2018. Des allégations d'irrégularités ont été rapportées dans les médias relativement à des achats multiples concernant la livraison de 1064 locomotives par l'exploitant ferroviaire sud-africain Transnet Freight Rail en 2014. Le 7 septembre 2018, Bombardier Transportation South Africa (Pty.) Ltd. (« BTSA ») a été informée que l'Unité d'enquête spéciale, une agence d'enquête judiciaire au sein du ministère de la Justice d'Afrique du Sud, avait ouvert une enquête relativement à l'acquisition des 1064 locomotives par Transnet.

Par suite de ces allégations, la Société a mené un examen interne par l'intermédiaire de conseillers externes sous la supervision de conseillers juridiques. Selon l'information dont la Société dispose en ce moment, rien ne porte à croire que la Société a été impliquée dans une malversation relativement à l'achat par Transnet de 240 locomotives TRAXX de Bombardier Transport. Depuis la vente des activités de Transport à Alstom, Alstom gère la Commission Zondo et les aspects de l'affaire liés à l'Unité d'enquête spéciale.

Bien que l'agence nationale des poursuites sud-africaine, nommément la National Prosecution Agency (« NPA »), n'ait transmis aucune demande à la Société, la Société a été informée que la NPA enquête sur les contrats de Transnet.

Serious Fraud Office (« SFO ») du R.-U. (Indonésie)

En mai 2020, le Tribunal indonésien en matière de corruption a condamné l'ancien PDG de Garuda Indonesia (Persero) TBK (« Garuda ») ainsi qu'un collaborateur pour corruption et blanchiment d'argent en lien avec cinq processus d'approvisionnement impliquant différents manufacturiers, incluant le processus se rapportant à l'acquisition et à la location en 2011-2012 d'appareils Bombardier CRJ1000 par Garuda (les « transactions Garuda »). Aucune accusation n'a été portée contre la Société ni aucun de ses administrateurs, dirigeants ou employés. La Société a rapidement entrepris un processus interne de révision des transactions Garuda qu'elle a confié à des conseillers juridiques externes.

Le SFO a lancé une enquête au sujet des transactions Garuda. La Société a communiqué avec le SFO relativement au processus interne de révision qu'elle a entrepris et de l'assistance possible pouvant être offerte au SFO sur une base volontaire.

GRC

En 2021, Bombardier a également reçu une communication du groupe des Enquêtes internationales et de nature délicate de la GRC l'informant qu'elle lancerait une enquête sur les transactions Garuda et exigeant la transmission de documents de la part de la Société.

Les enquêtes des divers organismes de réglementation susmentionnées et les processus internes de révision sont toujours en cours.

Réclamation de certains porteurs de billets de premier rang échéant en 2034

Le 31 janvier 2022, la Société a reçu une lettre (la « lettre ») des conseillers juridiques de certains porteurs de billets de premier rang portant intérêt à 7,450 % et échéant en 2034 (les « billets de 2034 ») et a appris que ces porteurs avaient également porté plainte devant la Cour suprême de l'État de New York (l'« action »), réaffirmant ainsi les réclamations formulées dans une lettre adressée à la Société en avril 2021 (la « lettre d'avril 2021 ») selon lesquelles la cession d'actifs non stratégiques par la Société, notamment son secteur Transport, son programme d'avions d'affaires régionaux et sa division Aérostructures, constitue un manquement à certaines clauses restrictives aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets de 2034 et alléguant également que les mesures prises par la Société en mai 2021 pour répondre aux questions soulevées dans la lettre d'avril 2021 ont violé les droits de ces porteurs. La Société estime que ces allégations sont sans fondement et a l'intention de se défendre vigoureusement contre l'action.

Action collective

Le 15 février 2019, une requête pour autorisation d'intenter une action conformément à l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et une demande d'autorisation d'action collective ont été déposées contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Alain Bellemare et John Di Bert (la « Requête ») (auparavant respectivement le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de Bombardier) visant à réclamer des

dommages-intérêts d'un montant indéterminé relativement à des représentations d'allégations mensongères et trompeuses sur les activités, l'exploitation, les revenus et les flux de trésorerie disponibles de la Société, notamment une omission alléguée de présentation en temps opportun de faits importants concernant ses prévisions pour 2018. Dans la composante action collective de la Requête, le demandeur, Denis Gauthier, cherche à représenter toutes les personnes et entités qui ont acheté ou acquis des titres de Bombardier au cours de la période du 2 août 2018 au 8 novembre 2018 inclusivement, et qui ont détenu certains de ces titres jusqu'au 8 novembre 2018. Le recours conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et l'action collective requièrent tous les deux une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante. D'ici là, aucune créance pécuniaire n'est en cours contre les codéfendeurs dans le cadre de ces poursuites devant les tribunaux.

Bombardier Inc. et Messieurs Bellemare et Di Bert contestent cette Requête. Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible.

Demande d'arbitrage d'Alstom

La Société a reçu un avis d'arbitrage d'Alstom S.A. déposé auprès de la Chambre de commerce internationale conformément à l'entente relative à la vente des activités de Transport à Alstom le 29 janvier 2021 (la « transaction »). Dans sa demande d'arbitrage, Alstom allègue que la Société ne respecte pas certaines dispositions contractuelles. Quoique l'issue de tout litige soit intrinsèquement incertaine, la Société a de bons motifs de se défendre contre la réclamation d'Alstom et a l'intention de le faire avec vigueur. La Société entend également contester certains ajustements du prix d'acquisition qui ont entraîné une réduction du produit de la transaction par rapport à celui initialement estimé. L'audition des témoins est prévue pour la fin 2025 et les procédures sont assujetties à des clauses de confidentialité.

Action collective relative aux UAI

Le 21 avril 2023, une requête pour autorisation d'intenter une action collective a été déposée contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Pierre Beaudoin, Éric Martel et Alain Bellemare (la « Requête ») (respectivement le président du conseil d'administration, le président et chef de la direction, et l'ancien président et chef de la direction de Bombardier Inc.). La Requête sollicite la permission de représenter toutes les personnes qui ont reçu, en novembre 2020, des unités d'actions incessibles dont l'acquisition des droits a eu lieu en novembre 2023 (les UAI) et de réclamer en leur nom un montant indéterminé égal à la valeur des UAI qui ont été annulées lorsqu'elles ont fait l'objet d'une répartition proportionnelle à la clôture de la vente du secteur Transport le 29 janvier 2021.

Le demandeur prétend que les codéfendeurs ont eu recours à des manœuvres et omissions frauduleuses en ne communiquant pas leur interprétation du régime d'UAI selon laquelle les anciens employés n'acquerraient pas les droits rattachés aux UAI après la date de clôture d'une transaction entraînant la fin de leur emploi chez Bombardier. L'action collective requiert une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante. D'ici là, aucune créance pécuniaire n'est en cours contre les codéfendeurs dans le cadre de cette poursuite devant les tribunaux.

Bombardier Inc. et les autres codéfendeurs contestent cette Requête. Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la demande d'action collective est sans fondement, l'inclusion de Messieurs Beaudoin, Martel et Bellemare à titre de codéfendeurs n'est pas fondée, et la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible.

20. RECLASSEMENT

Certains chiffres comparatifs des états du résultat consolidés ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré, principalement un reclassement des éléments spéciaux et des autres charges (revenus) en gain lié à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises).

Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express XRS, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Parts, Smart Parts Elite, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smart Services Défense, Smart Services Elite, SmartFix, SmartFix Plus, Smartlink, Smartlink Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil Touch sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.